

Image not found or type unknown



BIEN IMMOBILIER ET DOSSIER DE SURENDETTEMENT

Par **LMYRTILLE**, le **25/05/2016** à **13:52**

Bonjour,

Nous venons de déposer un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.

Nous avons un bien immobilier estimé entre 100 000 et 105 000 euros. Nos dettes se montent à 80 000 euros environ.

Seront-nous obliger de vendre notre bien car cette question nous mine et nous n'en dormons plus.

Merci de votre réponse

Cordialement